



Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués, dans la **Salle du Conseil Municipal** au 2^{ème} étage de l'hôtel de ville, pour la réunion qui aura lieu le :

Le mercredi 3 juin 2026 à 18 h 00

La séance se déroulera avec public et retransmission des débats en direct sur la page Facebook de la Ville

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2026
2. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
3. Interface « Ville-Port » - Désignation de deux représentants
4. Association « Escale à Port-Vendres » - Désignation d'un représentant
5. Pays Pyrénéens Méditerranée - Désignation d'un membre élu avec voix consultative au sein du conseil de développement
6. Création des Commissions Municipales et Désignation des membres
7. Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs - Désignation des membres
8. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
9. Désignation des membres à la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
10. Procédure de Délégation de Service Public Simplifiée pour la mise en Fourrière Automobile sur le territoire de la Commune
11. Adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Massif des Albères
12. Comité Social Territorial de la commune et de son Centre Communal d'Actions Sociales - Fixation du nombre de représentants et maintien du paritarisme.
13. Suppression de la proratisation de l'IFSE et de l'ISFE pendant les congés de maladie ordinaire (CMO) pour les agents de la commune
14. Modification de la délibération collective portant création d'emplois à temps complet et non complet pour la commune
15. Modification du tableau des effectifs
16. Convention d'assistance administrative à la gestion des contrats d'assurance statutaires avec le Centre de Gestion
17. Subvention exceptionnelle attribuée à l'association ABCD
18. Renouvellement de la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un Environnement numérique de travail entre l'académie de Montpellier et la commune (ENT-Ecole) pour l'Ecole Maternelle
19. Modification de la tarification des marchés à compter du 1^{er} juillet 2026

Fait à Port-Vendres, le 28 mai 2026

Le Maire,
Grégory MARTY